

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	DROIT - Juriste de copropriété	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Seuls deux redoublements sont autorisés sur la licence. A partir de la 3ème inscription sur un même niveau, la réinscription sera conditionnée par un entretien obligatoire avec le SUIO-IP au cours du semestre pair de l'année précédant l'inscription. MESURES TRANSITOIRES: En 2023/2024 7 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence, en 2024/2025 6 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence, en 2025-2026 5 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Stage obligatoire de minimum 1 mois en L2		
Autres modalités		
L3 en alternance		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note</i>		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.		
Compensation		
La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs d'un même niveau. Dès qu'un semestre est acquis isolément ou par compensation, les ECTS afférents sont définitivement acquis.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT												1ère session			Seconde session/chance			Observation seconde session/chance
Parcours-type		DROIT-JURISTE DE COPROPRIETE												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 1			165	45		30		Oui	Oui									
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES JURIDIQUES																		
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE						7	7	Oui	Oui									
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	porté		33				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H		
Matière	S1	Introduction au droit privé TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC						7	7	Oui	Oui									
Matière	S1	Introduction au droit public CM	porté		33				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H		
Matière	S1	Introduction au droit public TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT (sans TD)	porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1H		
UE	S1	INSTITUTIONS INTERNATIONALES (sans TD)	porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1H		
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES D'OUVERTURE																		
UE	S1	OPTION : une matière au choix	porté					4	4	Oui	Oui									
Matière	S1	Grands procès et représentations judiciaires	porté		33							CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H		
Matière	S1	Initiation à la gestion	porté		33							CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H		
Matière	S1	Histoire économique et sociale	porté		33							CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H		
Bloc	ANNUEL	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																		
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles	porté			4,5														
Bloc	S1	COMPETENCES LINGUISTIQUES																		
UE	S1	LANGUE						2	2	Oui	Oui									
Matière	S1	Anglais (auto-formation en ligne)	porté			12						CCI (CC Intégral)								
	S1	BONIFICATIONS (voir annexe)																		
Semestre	S2	SEMESTRE 2			198	45		30		Oui	Oui									
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES																		
UE	S2	DROIT CIVIL (personne et familles)						7	7	Oui	Oui									
Matière	S2	Droit civil CM	porté		33				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	3H	Écrit	1H		
Matière	S2	Droit civil TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL						7	7	Oui	Oui				Écrit					
Matière	S2	Droit constitutionnel CM	porté		33				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H		
Matière	S2	Droit constitutionnel TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S2	HISTOIRES DES INSTITUTIONS (sans TD)	porté					5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H		
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES (sans TD)	porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H		
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES D'OUVERTURE																		
UE	S2	OPTION : une matière au choix						3	3											
Matière	S2	Introduction à la science politique	porté		33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H		
Matière	S2	Ethnologie juridique	porté		33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H		
Matière	S2	Histoire des institutions de l'antiquité	porté		33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H		
Matière	S2	Grands problèmes économiques contemporains	porté		33				3											
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																		
UE	ANNUEL	Compétences informationnelles	porté			4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
Bloc	S2	COMPETENCES LINGUISTIQUES																		
UE	S2	LANGUE						2	2	Oui	Oui									
Matière	S2	Anglais (auto-formation en ligne)	porté			13,5						CCI (CC Intégral)								
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)																		